

Rapport d'activité synthétique 2023

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023

AIRE D'ACCUEIL POUR LES GENS DU VOYAGE LE REALTOR
DELEGATION SERVICE PUBLIC

I. LE DESCRIPTIF DU SITE

Nom de la structure

Aire d'Accueil pour les Gens du Voyage LE REALTOR
Plateau de l'Arbois - Route du Jas de Marroc - 13090 Aix en Provence

L'environnement du site

- Proche de la gare d'AIX TGV, d'une Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND), d'une voie à grande circulation (RD 9 direction Aéroport de Marignane, Vitrolles, Martigues etc. ...), du réservoir du Réaltor qui approvisionne en eau potable l'agglomération de Marseille.

Descriptif de l'Aire d'Accueil

- L'accueil prévu sur cette aire est de 80 places famille de 120m² dont 4 affectées au PMR.
- Les places sont toutes équipées d'une douche et son lavabo, d'un WC, d'une cuisine d'été buanderie avec évier et paillasses avec un auvent en dur. Elles disposent de plusieurs branchements électriques ainsi que d'évacuations pour les eaux domestiques, d'une aire de lavage et petit entretien pour véhicules (avec prépaiement), deux espaces de jeux et d'un espace loisirs.
- L'entrée principale de l'Aire d'Accueil Le Réaltor se fait depuis la RD9, puis par la route du jas de Marroc.

Date de mise en service et de prise de gestion de l'aire

- Créée par la ville d'Aix en Provence, l'Aire d'Accueil est ouverte au public depuis le 1^{er} juillet 1989.
- La ville d'Aix en Provence transfère l'équipement à la Communauté d'agglomération d'Aix en Provence à compter du 1^{er} janvier 2001, celui-ci étant métropolitain depuis le 1^{er} janvier 2016.
- ALOTRA gère et anime cette structure depuis le 1^{er} février 2004.
- L'Aire d'Accueil de 40 places familles a été détruite le 22 mars 2017 et remplacée par l'Aire d'Accueil de 80 places familles.

Accueil du public et temps de séjour

L'accueil des caravanes est assuré du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h, et le samedi de 9h00 à 12h00. L'Aire d'Accueil est fermée du samedi 12h00 au lundi 9h et également les jours fériés.

Le temps de séjour annuel est de 6 mois. La durée maximum d'une période de stationnement est limitée à 3 mois. Une interruption de 30 jours consécutifs est systématiquement obligatoire entre 2 séjours.

La participation financière du public

Le droit d'usage

- Coût journalier : 3,30 € par jour par place famille
- Eau : 3,20 € le m³ (A prix coûtant)
- Electricité : 0,30 € le KWh (A prix coûtant)

Dépôt de garantie : 100€

II. COMPTE RENDU TECHNIQUE ET FINANCIER

A. Régime des biens et entretien

1. Etat des biens et des installations

Contrôles effectués	dates	Prestataires
Installations Electriques	06/10/2023	QUALICONSULT
Extincteurs	13/01/2023	ADI
Eau chaude	01/07/2023	LABORATOIRE CARSO
Contrôle éclairage de sécurité	01/03/2023 et 30/09/23	QUALICONSULT
TPA Direction des risques	Non effectué en 2023	Territoire du Pays d'Aix

Assurances	Dates	Prestataires
Multirisques professionnelles	01/01/2023 au 31/12/2023	SMACL

Entretien / Réparations / Commandes	Entreprises
Entretien candélabres/Travaux électriques	Groupe Fauché
Plomberie	Enterprise GASTALDI
Direction des risques bâtiments	Territoire du Pays d'Aix
Contrôle alarme	OBJECTIF SECURITE
Visite préventive logiciel (prépaiement)	WA CONCEPT
STEP	Occitane d'environnement
Désinsectisation /DERATISATION	ECOLAB
PAPETERIE	BRUNEAU
Produits d'entretien	COLDIS

2. Travaux réalisés du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023

Travaux réalisés par la Métropole AMP Du 01/01 au 31/12/23	Travaux réalisés par ALOTRA Du 01/01/22 au 31/12/2023
<ul style="list-style-type: none"> • Réalisations des éventuelles Interventions qui leur incombent 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ 58 : changement robinet extérieur ➤ 2 : changements de pvc ➤ 14 : changement la cuvette wc ➤ 8 : réparation de la restanque en bois ➤ Peinture claustra : 75, 77, 61 ➤ Changement chauffage au 9 intervertit avec celui du 1 Mitigeur 2 ➤ 77 : changement de prise extérieure ➤ 60 : Changement de serrure (prise au 28) ➤ 77 : réparation Chasse d'eau ➤ 48 : Peinture claustra ➤ 15 : Peinture mur complet cuisine ➤ 5 : Changement prise électrique ➤ 71 : réparation chasse d'eau ➤ 48/53/50/17 : enduit ➤ Peinture emplacement 53 ➤ 28 et 32 : éclairage ➤ 60 : serrure douche changée (prise serrure 28) ➤ 48 : peinture claustra ➤ 15 : peinture complet cuisine ➤ 71 : Chasse d'eau réparée ➤ Enduit : 48/53/50/17 ➤ 53 : Peinture emplacement 53 bloc complet ➤ 32 et 28 Remplacement éclairage ➤ 18 : réparation serrure wc ➤ 32 : changement de transfo (pris au 1) ➤ 53 : finition peinture ➤ 17 : peinture bloc 17 ➤ 4/5 : débouchage regard et grille route ➤ 16 : peinture bloc 16 ➤ 53 : pose de cornière ➤ 78/57/32/54 : réfection prise ➤ Replantation d'arbre en face du 6 ➤ 30 : pose du mitigeur ➤ Réparation barrière bois local poubelle ➤ Intervention assainissement : injection de produit dans les canalisations, nettoyage ➤ 41 : réparation serrure ➤ 20 mécanismes portes douche changé ➤ 74 compteur électrique remise aux normes réfection du tableau électrique/contacteur ➤ 79 peintures façade ➤ 77 plafonds grattage enduit ➤ 39 réparations tuiles toiture ➤ 22 remplacements porte ➤ Entretien bassin rétention côté sud ➤ 49, 45 : remplacement prise caravane ➤ 36 : réparation chasse d'eau ➤ 77 : chasse d'eau ➤ 38 : changement cuvette plus mitigeur resserré ➤ Gros soucis avec les chasses d'eau, réflexion à engager pour changer les systèmes ➤ Reprise du crépi sur l'ensemble du site (trou sur les façades) ➤ Débroussaillage du site ➤ Débouchage wc au 64 et 67 ➤ Changement de serrure porte wc du 28 ➤ Changement de serrure porte sdb du 60 ➤ changement de chasse d'eau au 77

<ul style="list-style-type: none"> • Réalisations des éventuelles Interventions qui leur incombent 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Changement de chasse d'eau au 71 ➤ Réparation de la chasse d'eau au 71 ➤ Changement de chasse d'eau au 53 ➤ Changement de serrure porte wc au 53 ➤ réparation électrique lumière toilette au 32 ➤ Réparation électrique lumière toilette au 28 ➤ Durant le mois rebouchage de trous sur façades : 1,2,3,5,70,9,8,10,11,12,35 ➤ Changement de mitigeurs au 10, 5,74 ➤ Changement du mécanisme porte WC au 14, 40,41 ➤ Préparation de PVC au 65,69 ➤ Changement de serrure porte SDB au 44,65 ➤ Changement de prise électrique au 45,49 ➤ Changement de chasse d'eau au 36 ➤ Changement de chasse d'eau au 77 ➤ Changement de serrure porte WC au 20 ➤ Changement de mitigeur au 30,12 ➤ Changement de chasse d'eau au 14 ➤ Changement lunettes wc 29 et 33 ➤ Changement siphon cuisine 36 ➤ Changement lunettes 65, 9 et 22 ➤ Changement de chasse d'eau 54 et 57 ➤ Préparation de PVS 16,76 et 34 ➤ Changement lunettes wc 20 et 66 ➤ Remplacement mitigeurs 74 et 54 ➤ Changement mitigeurs 66 et 38 ➤ Réparation chasse d'eau 34,33 et 9
---	---

B. Régime financier

	2022	2023	Evolution en %	Commentaires
Le budget total de l'Aire d'Accueil (en euros) en recette	565 161 (c)	512 430 (c)	-9%	
Le montant total de la participation de la MAMP	127 014 (d)	129 554 (d)	2%	Revalorisation conventionnelle DSP
Soit en % du budget total	22% (d)/(c)	25% (d)/(c)		
Participation des usagers, produits activités, Cotisations	142 794 (f)	111 194 (f)	-22%	
Soit en % du budget total	25% (f)/(c)	22% (f)/(c)		
Total autres participations publiques (DRDJSCS, CAF, CD13, REGION)	289 059 (h)	258 258 (h)	-11%	
Soit en % du budget total	51% (h)/(c)	50% (h)/(c)		
ALT2 - AGAA + Domiciliation	201 682 (j)	168 516 (j)	-16%	
Soit en % du budget total	36% (j)/(c)	33% (j)/(c)		
CAF	74 753 (l)	77 392 (l)	4%	
Soit en % du budget total	13% (l)/(c)	15% (l)/(c)		
CD13	7 774 (n)	7 500 (n)	-4%	
Soit en % du budget total	1% (n)/(c)	1% (n)/(c)		
ALSH CEJ	4 850 (p)	4 850 (p)	0%	
Soit en % du budget total	1% (p)/(c)	1% (p)/(c)		
Dépenses réalisées (en €)	550 375	504 033	-8%	
Montant déficitaire				
Montant excédentaire	14 786	8 397		

Commentaires :

La baisse du résultat est dû à la forte baisse du taux d'occupation.

Du 01/01 au 31/12	2022	2023	Evolution en %
Coût total des charges (eau, électricité, téléphone) en €	102 071	120 085	15

III. QUALITE DU SERVICE

A. Situation du personnel

- 1 Chef d'Etablissement
- 1 agent d'accueil
- 1 travailleur social Animation
- 1 Gestionnaire Social
- 2 Agents Technique/Astreintes
- 0,5 agent Technique mobile (Aix/Salon)

Pour compléter cette équipe, **une mutualisation des moyens humains et une nouvelle organisation des services** ont été mises en place, conformément à la délégation de service public 2019/2026.

Un Responsable du Pôle de Gestion locative et un Responsable du Pôle Social Animation des Aires d'Accueil de la Métropole sont nommés. Le Responsable du Pôle de Gestion locative a pour mission d'assurer la supervision de l'ensemble des Aires d'Accueil de la Métropole AMP : Piloter, coordonner et harmoniser la politique de gestion globale des sites.

Le Responsable du Pôle Social Animation a pour mission d'organiser, d'animer et de mettre en œuvre le suivi du Projet Social des Aires d'accueil de la Métropole AMP

B. Partenaires

Nous avons eu cette année, 14 partenaires institutionnels et 22 partenaires associatifs

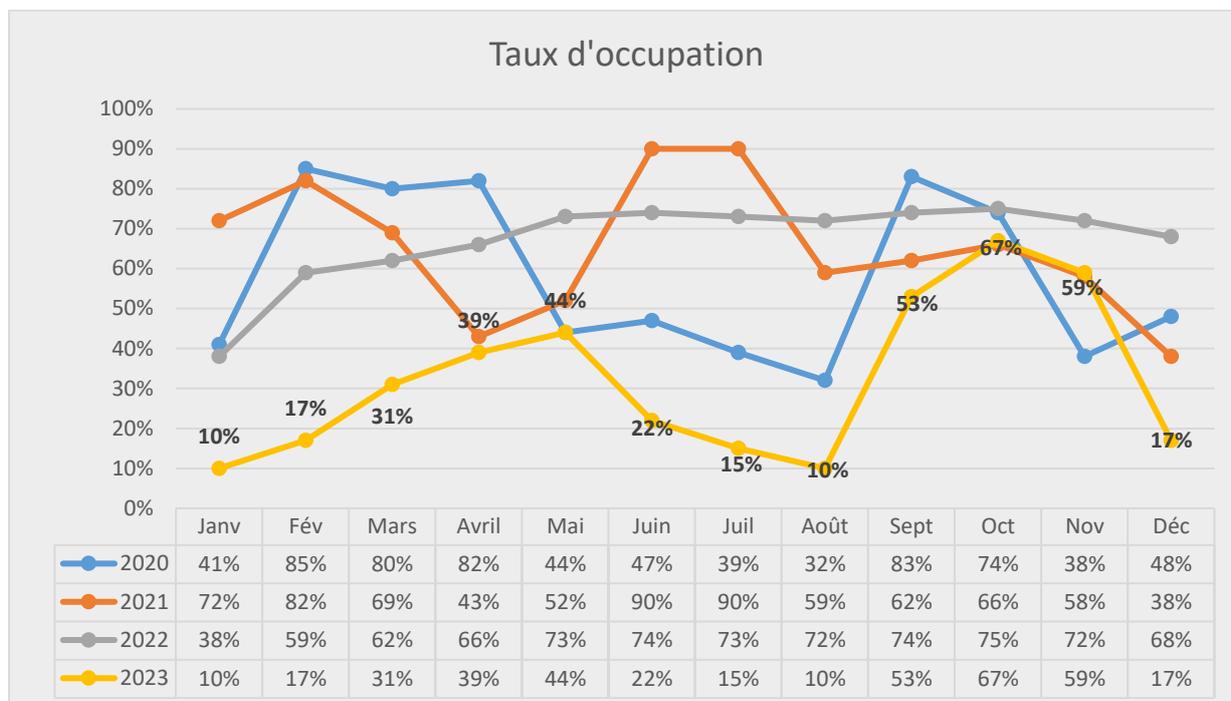
C. Services effectifs 2023

1. La fréquentation de l'aire

Définitions :

- *Nombre de caravanes* : Nombre de caravanes différentes, petites et grandes, sur l'ensemble de l'année.
- *Nombre total de personnes accueillies* : Nombre d'adultes et d'enfants ayant fréquenté l'aire (en ne comptant qu'une fois la personne qui a fait plusieurs séjours).
- *Nombre de familles accueillies* : Nombre de ménages venus sur l'aire (en ne comptant qu'une fois la famille qui a fait plusieurs séjours).
- *Nombre de journées caravanes* : Somme annuelle de caravanes présentes chaque jour sur l'aire.
- *Taux d'occupation* : Nombre de journées caravanes divisé par le nombre de journées caravanes annuelles maximum x 100.

Du 01/01 au 31/12	2022	2023	Evolution en %
Nombre de caravanes	422	262	-38
Nombre total de personnes accueillies	1105	644	-42
Nombre de familles accueillies	348	211	-40
Taux d'occupation annuel (%)	55%	32%	-42
Nombre moyen journalier de caravanes	35	34	-3
Durée moyenne du séjour / famille (en jours)	46	45	-2,2



Commentaires :

Sur l'année 2023, nous notons une baisse du taux d'occupation. La crise de l'énergie, la hausse des tarifs des carburants et l'inflation ont eu des impacts sur les déplacements des voyageurs, de même nombre d'entre eux ont confié avoir stationné de manière illicite sur des terrains, d'autres moins nombreux ont loué des parcelles de terrains chez des membres de la famille ou des connaissances.

De même, on pourra noter une baisse des personnes accueillies, 644 personnes en 2023 contre 1105 en 2022, qui rejoint la baisse du nombre de caravanes.

S'agissant de la durée moyenne de séjour, elle accuse une légère augmentation en 2023 et elle reste dans la norme au regard du contexte économique. Notons que les gens du voyage accueillis sur Aix Realtor sont des forains et des travailleurs indépendants qui sillonnent les régions en fonction des opportunités d'emploi.

2. Accueil

Le bon fonctionnement de la structure est assuré par une relation quotidienne (contact personnalisé avec chaque famille de « voyageurs ») **et par l'animation globale** menée par l'ensemble de l'équipe, ce qui suppose concertation, écoute constante et présence régulière sur le terrain pour répondre au mieux aux demandes diverses de nos usagers en les faisant participer autant que faire se peut aux projets élaborés avec eux.

3. Perception des droits

Du 01/01 au 31/12	2022	2023	Evolution en %
Nombre de journées caravanes	15 947	9 353	-41
Droits d'usage encaissés en € (fluides inclus)	138 930	107 824	-22

4. La gestion quotidienne de l'aire

Au titre de la **gestion** de l'Aire d'Accueil, ALOTRA est chargé :

- De l'accueil et de l'arrivée des familles, ainsi que de l'installation des véhicules en s'assurant notamment de l'agencement des caravanes et voitures sur le terrain (cf. règles de sécurité) ;
- De la perception des droits afférents (droit de séjour) ;
- D'établir un contact personnel avec les familles ;
- De la gestion quotidienne de l'aire, en termes d'entretien et de sécurité ;
- Du respect du règlement intérieur ;
- D'assurer les services aux usagers, notamment la remise du courrier à l'ensemble des familles séjournant sur l'aire ;
- Du départ des familles de l'Aire d'Accueil.

Du 01/01 au 31/12	2022	2023	Evolution en %
Dépassement des temps de séjour (en familles)	6	4	-34
Nombre de procédures justice engagées	0	0	0

Dépassement de séjour :

4 familles ont obtenu une dérogation pour scolarisation avec production d'une attestation d'assiduité fournie par l'école.

5. Services rendus

Pour la cantine, un tarif unique en 2023 correspondant à 1 repas (1.78€) est appliqué à toutes les familles.

D. Animations et actions socio-éducatives

L'objectif principal de cet équipement est d'aider les populations du voyage à devenir des citoyens à part entière, conscients de leurs droits et respectueux de leurs devoirs.

Compte tenu des difficultés rencontrées par les gens du voyage, ALOTRA ne peut faire l'abstraction d'intervenir dans quatre domaines essentiels pour aider les gens du voyage :

- L'accompagnement socio-éducatif et administratif
- La santé et la prévention
- La scolarisation, la formation et l'emploi
- L'animation et l'accès à la culture

Au niveau de l'accueil et du suivi des familles	2022	2023	Evolution en %
Nombre de familles domiciliées sur le site	102	100	-1.9
Interventions administratives (CAF, CPAM, Impôts, Education Nationale ...)	1658	1779	+7.30
Nombre de dossiers RSA	159	154	-3.15
Nombre d'entretiens individuels menés dans le cadre du suivi des familles	617	577	-6.48

Au niveau de la scolarisation et soutien scolaire	2022	2023	Evolution en %
Elèves en maternelle (Sur site)	35	17	-51
Elèves en primaire (aux Milles)	28	34	-86.6
Elèves en autres établissements	2	1	-50
Elèves inscrits au CNED par le gestionnaire	12	16	+33
Elèves en soutien scolaire	3	4	+33

Au niveau de la santé et de sa prévention	2022	2023	Evolution en %
Nombre d'enfants visités	0	0	0
Visite de la puéricultrice à la demande des familles	0	0	0
Hygiène Bucco-dentaire (prévention et dépistage)	56	47	-16
Nombre d'enfants et adultes en information santé	78	76	-2.5
Nombre de femmes aux actions liées au bien-être	12	23	91

Au niveau de l'accès à la culture	2022	2023	Evolution en %
Personnes en formation et promotion familiale (cuisine, couture...)	66	57	-13
Personnes en animation culture et découverte	522	227	-56
Personnes en ateliers carnaval, loisirs et créativité	326	288	-11

E. Adaptation du service aux besoins des usagers

L'Aire d'Accueil poursuit son rôle d'accueil en assurant des relations constantes avec notamment les Services du Territoire du Pays d'Aix, mais aussi avec les autres partenaires concernés.

CONCLUSION

L'année 2023 a été marquée par l'augmentation substantielle du prix de l'énergie, passant de 0.15€ le kWh à 0.30€ du kWh, ce qui aura eu pour conséquence une baisse du taux de fréquentation sur toutes nos aires en gestion déléguée. La conséquence sur le budget de l'association ne sera pas sans effet sur le résultat annuel.

L'augmentation des tarifs de l'énergie entraîne de vives tensions entre nos équipes de terrain et les usagers mécontents et dans l'incompréhension d'une situation qui leur semble profondément injuste car ils ne bénéficient d'aucune aide de l'Etat. Les voyageurs mettent en avant le coût du séjour et leur consommation électrique qui leur semblent plus élevés par rapport à d'autres aires.

Malgré tout, les voyageurs et notamment les plus fidèles, préfèrent le confort de nos aires d'accueil et concèdent à des sacrifices pour pouvoir bénéficier d'un ensemble de services (sanitaires privatifs, espace cuisine) et des animations en direction des publics de tous âges. Nos équipes insistent sur la régularité d'une scolarisation et proposent un accompagnement dans les démarches administratives et d'accès aux droits ainsi qu'un accompagnement à la scolarité.

ALOTRA s'est attachée durant l'année 2023 à :

- Gérer et à apporter une réponse à des problèmes techniques appuyée par Aix Marseille Provence Métropole,
- Apporter des réponses aux besoins de la population concernée, en termes d'accès ou de maintien aux droits,
- Maintenir une qualité de service,
- Pérenniser le partenariat avec les écoles du secteur afin de permettre un meilleur accueil des publics et ainsi favoriser la scolarisation des enfants des aires d'accueil.

ALOTRA a ainsi :

- Permis d'accueillir les gens du voyage en répondant à ses obligations de délégataire
- Trouvé des modalités de fonctionnement avec les équipes de la métropole pour le suivi global de cet équipement (visite de suivi, rencontres techniques, conseils...)

Alotra souhaite apporter son savoir-faire et ses compétences reconnues dans la gestion des aires d'accueil, en étant particulièrement attentif à la qualité et l'entretien des équipements qui ont nécessité un investissement important de la part de la métropole AMP. Aussi, Alotra continue à être particulièrement attentive à la mise en œuvre des deux principes fondateurs du service public, à savoir la continuité du service et l'égalité des usagers devant ce service.